

Liberté
Égalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Etranger..... Le port en sus

Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52

— LYON —

BUREAUX TOUS LES LUNDIS, DE 4 A 6 HEURES DU SOIR. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES

Les Annonces sont reçues à l'Agence V. FOURNIER & C^{ie}
14, rue Confort, 14
et au Bureau du Journal

Conformément aux avis insérés dans nos précédents numéros, nous considérons comme abonnés tous ceux qui ne nous ont pas retourné les numéros qui leur avaient été adressés.

Nous les prions donc de se mettre en règle avec l'Administration. A partir du 24 octobre, les recouvrements seront faits par la poste, et l'abonnement, par suite, augmenté des frais de recouvrement, soit 50 centimes.

Prière, tout spécialement, aux trésoriers des Loges, de la part desquelles aucun retour de journal n'a été fait, de réserver bon accueil à la quittance d'abonnement qui leur sera présentée.

SOMMAIRE

Les Elections. — Propagande cléricale. — Esprit des Morts. — Du rôle de la Franc-Maçonnerie. — Neutralité du Clergé. — Empereur, Pape et Roi. — Protestants et Clericains. — Toujours la Franc-Maçonnerie. — Les Infirmières religieuses. — Respect à la loi. — Un peu d'histoire. — Les Mystères Maçonniques. — Un Travailleur avocat. — Revue des Théâtres. — Petite correspondance. — Tribune du Travail.

FEUILLETONS. — Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Petits Dialogues philosophiques.

LES ÉLECTIONS

L'union est faite. Les comités, les journaux républicains ont fondu leurs listes. L'entente s'est formée sur le meilleur terrain ; le temps pressait, l'heure n'était pas aux discussions, il fallait aux négociations entre les diverses fractions du parti libéral, un point de départ net, précis.

Prendre dans les candidats ceux qui avaient obtenu le plus de voix au premier tour et former de leurs noms une liste unique au jour du ballottage, c'était accepter la décision de la majorité, s'incliner devant la volonté déjà exprimée par le suffrage universel. Il ne pouvait se produire de longues contestations.

Cette alliance complète entre les comités, les journaux, les candidats, il dépend des électeurs de ne pas la rendre inutile.

Qu'ils résistent à leurs antipathies, qu'ils ne cèdent pas à des sympathies personnelles ; qu'on ne s'occupe plus des hommes et qu'on pense aux principes.

Certains parlent encore de rayer tel nom, de remplacer tel autre par une personnalité plus à leur gré. Ce serait faire le jeu des adversaires, risquer, si pareille conduite imprudente et coupable se généralisait, de faire passer des candidats réactionnaires.

Ce n'est pas dans un journal qui porte notre titre qu'il faut insister longuement sur le devoir qu'imposent la solidarité et la fraternité maçonnique, en présence de la coalition cléricale. Lorsque la question électorale se pose nettement : voter pour les monarchistes ou voter pour les républicains, un des nôtres ne peut rien faire qui affaiblisse les chances des listes d'union républicaine. Les personnes, les programmes disparaissent dans cette dernière lutte ; il ne reste qu'un bulletin sur lequel, au-dessus des noms, est écrit : candidats républicains.

C'est pour la république qu'on vote, nos amis ne l'oublieront pas.

LA PROPAGANDE CLÉRICALE

« La situation est nette, » comme nous l'indiquions sous ce titre dans notre premier numéro du *Franc-Maçon* : la France se divise aujourd'hui entre le parti religieux, qui réunit les monarchistes de tous drapeaux et les républicains dégagés de toute influence religieuse.

La coalition réactionnaire a été faite au grand jour par l'Église, et jamais le clergé n'avait aussi audacieusement pris part à une lutte électorale. Evêques et curés, du haut en bas de la hiérarchie ecclésiastique, tous se sont jetés dans la mêlée ; leur action s'est exercée partout ouvertement, par les mandements, les sermons ; d'une façon occulte, plus dangereuse encore, dans la sacristie et le confessionnal. Les femmes se sont activement employées à cette propagande, et c'est dans les plis de leurs robes que prêtres et femmes,

étroitement unis, ont apporté le succès aux candidats conservateurs.

On peut se demander maintenant ce qu'aurait ajouté à l'apreté des attaques la séparation de l'Église et de l'État.

Nous citons plus loin des extraits de mandements, de sermons, nous rappelons l'influence exercée dans le confessionnal, et nos lecteurs n'ont pas oublié l'enquête faite par M. Blanc et ses collègues lors de l'élection du Finistère ; voilà la situation en France.

Or, c'est ce qui se passe en Belgique quand le clergé combat les libéraux. Lorsque la lutte s'engagea sur l'enseignement laïque, la résistance du clergé belge s'affirma par des mandements des évêques, par des lettres pastorales, qui prétendaient infliger des pénalités temporelles et religieuses à ceux qui obéiraient à la loi ; non seulement les évêques ordonnaient de refuser les sacrements publiquement aux fonctionnaires, mais les mandements s'attaquaient à la réputation et à l'honneur des citoyens.

Il y eut mieux encore, la pression, au moyen de la confession, dépassa toutes les bornes ; il est curieux d'en lire le récit dans le rapport d'un député belge, M. Le Hardy de Beaulieu (ne pas faire de confusion avec M. Leroy-Beaulieu, qui remorque dans le Rhône la liste cléricale), rapporteur, au nom de la commission d'enquête à la Chambre des représentants de Belgique. Il s'exprime ainsi :

Des femmes ont été provoquées dans le confessionnal, et même publiquement dans des sermons, à refuser non seulement l'obéissance à leurs maris, mais même la cohabitation ; plusieurs ont été engagées et déterminées à désertir le toit conjugal avec leurs jeunes enfants, plutôt que d'obéir au chef de la famille ; dans plusieurs cas, les menaces ont été suivies d'effet ; dans d'autres, la désunion, la discorde ont été la conséquence des excitations des confesseurs ou des prédicateurs.

Dans des cas plus nombreux encore, des enfants, même de six ans, ont été engagés à désobéir à leurs parents ou gardiens, à désertir l'école où ils étaient placés ou à ne pas se rendre en classe, à faire l'école buissonnière plutôt que d'obéir aux parents.

Des prêtres ont engagé des enfants de 14, 16 et 18 ans à désobéir à leurs parents, leur disant qu'à cet âge ils ne doivent plus l'obéissance, en colorant cet enseignement de prétextes religieux.

Des filles de 14 à 18 ans, obéissant à ces provocations insensées, ont déserté le toit paternel pendant plusieurs jours.

Voilà où va le clergé français ; ses agissements électoraux dans le Finistère révélés par l'enquête parlementaire, son action dans les récentes élections, qui indique les mêmes errements, nous promettent que bientôt il n'y aura plus de différence, au point de vue politique, entre le clergé belge et le clergé français. . . . si, cependant, nous payerons un budget des cultes.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.

PASCAL.

J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si l'on réformait l'éducation de la jeunesse.

LEIBNITZ.

La servitude avilit l'homme au point de s'en faire aimer.

VAUVENARGUES.

Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous.

MONTESQUIEU.

(1) En morale, toute doctrine moderne, et qui n'est pas aussi ancienne que l'homme, est une erreur.

DE BONALD.

La servitude avilit l'homme au point de s'en faire aimer.

VAUVENARGUES.

Vivre d'aumônes, c'est porter la livrée de la providence.

G. THURELON.

Les systèmes théologiques, depuis le plus grossier fétichisme jusqu'au christianisme le plus épuré, mettent tous à notre service une solution absolue du grand problème. Mais il n'en est pas un qui ne commence par exiger un acte de foi, c'est à-dire une abdication partielle de la raison humaine. Nous qui parlons à la terre, au nom de la terre, nous n'avons pas le droit de demander rien de tel.

ED. ABOUT (*Le Progrès*)

Le Clergé qui se dit humble ressemble à Diogène, dont on voyait l'orgueil à travers les trous de son manteau.

HELVETIUS

La religion ne peut plus être sauvée que par la liberté absolue.

E. DE GIRARDIN.

La confession autorise le crime par l'assurance d'être absous.

ST-EVREMOND.

Si l'on n'a écouté que ce que Dieu a dit à l'homme, il n'y aurait eu qu'une religion sur la terre.

J.-J. ROUSSEAU.

L'homme qui prend la vie au sérieux et emploie son activité à la poursuite d'une fin généreuse, voilà l'homme religieux.

RENAN.

Du Rôle de la Franc-Maçonnerie

DANS LES RÉVOLUTIONS FUTURES

S'il est une tendance qui soit constatée d'une façon générale, dans toutes les légendes, dans toutes les traditions, dans toutes les histoires,

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" (4)

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Antoine Mignot rentrait dans sa patrie au moment où l'invasion s'y ruait, forçant les frontières, exterminant les armées impériales, et se répandant sur le sol français comme un torrent dans la plaine qu'il inonde. Il n'y avait pas à hésiter. Le proscrit fit son devoir.

Parti avec les légions du Rhône, il mena cette dure et douloureuse campagne de l'armée de l'Est, qui vint s'effondrer, dans les angoisses de la retraite, en Suisse. Enfin l'armistice sonna aussi pour ces malheureux qu'avaient oubliés les diplomates de la Défense nationale, et Mignot rentra à Lyon, — définitivement cette fois.

Pendant son long exil, cherchant des amis au milieu des étrangers qui le coudoyaient, il avait été affilié à une loge maçonnique. Son premier soin, en rentrant au pays, fut de se faire inscrire dans une loge lyonnaise, et une vie calme et laborieuse commença pour les nouveaux arrivés.

Les Valins aimèrent bientôt ce parent, dont la parole chaude et éloquentة racontait les pays lointains, ou enseignait les grandes vérités sociales. C'est à la veillée qu'on se réunissait. Les femmes

travaillaient silencieuses, les hommes échangeaient leurs idées et leurs propos, les enfants jouaient autour de la table commune, — déjà trop grands pour ne pas un peu, la fillette regarder son beau cousin et le cousin admirer sa jolie cousine.

Pendant le jour, Jacques allait à la Martinière, il travaillait dur et ferme, ses maîtres étaient contents de lui, et ce fut pour le récompenser qu'un soir son père l'emmena à la loge. Il était louveteau, bientôt il fut initié ; et de l'éducation de la Martinière, de la famille et de loge, il sortit un jeune homme taillé pour la bataille de la vie. virilisé par l'exemple des siens, — un vrai fils du peuple faisant honneur à ceux de sa caste et de sa race.

Il avait été placé par son père chez M. Lebonnard, riche industriel du quartier des Terreaux, il y était rentré petit commis, peu à peu il avait gagné ses grades sur le champ de bataille. A cette heure, il faisait marcher la maison Lebonnard, qu'il connaissait mieux que Lebonnard lui-même, et depuis bien des jours M^{me} Louise souriait, heureuse et émue, quand elle rencontrait Jacques dans les sombres magasins remplis de pièces de toile et exhalant ce parfum pénétrant de lin et de chanvre tissé, que la chaleur humide rend plus intense encore.

A ces regards avait bientôt répondu le regard de Jacques Mignot. Louise était toute rose et toute charmante. Nature nonchalante et potelée

elle avait la beauté des filles blondes dont l'œil alangui promet des tendresses paresseuses et des félicités endormies. Elle n'était pas née pour la lutte, cette créature blanche et fine, qui semblait chercher un tuteur aimé afin de s'y appuyer gracieuse et confiante. Mais elle avait aussi cette force d'inertie des femmes très douces et très calmes. Incapable de résister en prenant un parti déterminé, elle était de celles qui lassent parfois des volontés les plus trempées en s'immobilisant dans une passivité boudeuse.

Elle avait pris à Jacques toute sa pensée et tout son amour. Chaque jour au contact de cette belle fille dont il voyait s'épanouir le cœur comme une fleur délicatement parfumée, il avait oublié chez les Lebonnard qu'un autre cœur battait à son approche et que l'amitié d'enfant de Pauline Valin était devenue un grand amour, amour dédaigné, amour ignoré, amour qui se repliait en lui-même, honteux de sa violence passionnée, amour qui croissait chaque jour comme ces incendies profonds qui ravagent des cantons houilliers, sans qu'un filet de fumée laisse deviner que sous la terre des forêts entières se consomment silencieusement.

Au moment où commence ce récit, Louise Lebonnard avait confié à sa mère le secret de son cœur. La bonne dame avait sauté sur le fauteuil où elle éternisait la broderie d'un meuble de salon commencée depuis douze ans et elle avait fait à sa fille une scène à grand orchestre,

où elle n'avait négligé aucun des arguments symphoniques en usage chez les mères irritées. L'oubli de son rang, de sa dignité, des sacrifices qu'on s'était imposés pour la marier dignement, sa douleur de mère, le courroux de père de M. Lebonnard, les railleries du monde, l'impossibilité absolue de la famille de Mignot, — ces tas de va-nu-pied, — tout avait défilé en ordre traditionnel et rien n'avait produit le moindre effet. L'avalanche avait glissé sur le sourire de Louise et elle avait simplement dit à sa mère : Si tu ne veux pas me le donner, ne m'en présente pas d'autres : je ne me marierai certes pas contre ton gré, mais, tu sais, maman, lui ou point.

Madame Lebonnard n'en avait rien cru, mais après avoir interrogé Louise sur trois ou quatre jeunes gens invités — par hasard — à dîner, elle s'était à la fin inquiétée de cette réponse toujours la même : c'est un garçon très bien, mais tu sais que je ne veux pas plus de lui que du dernier que tu m'as fait voir.

Tant et si bien qu'un beau soir l'oreiller conjugal des Lebonnard en entendit de belles ; madame fit à monsieur des confidences qui causèrent une dispute épouvantable, M. Lebonnard cria, tempêta, s'indigna, jura ses grands dieux que jamais il ne consentirait à une telle folie, mais cependant, le lendemain matin, il regarda souvent passer Jacques et on aurait pu l'entendre murmurer : c'est qu'il est vraiment très bien ce gail-lard-là.

A suivre.

dans toutes les périodes de l'Histoire, c'est assurément la tendance des peuples, des nations, à réaliser, par le groupement des individus qui les composent, une unité idéale qui semble être le mot suprême de la civilisation.

A l'origine, les hommes, disséminés sur de vastes espaces de terrain, se fuyaient les uns les autres à l'égal d'ennemis mortels, et, loin de les rechercher, évitaient toutes les occasions de créer entre eux des relations, des rapports d'amitié qui auraient pu les unir. Peu à peu cependant, la communauté de besoins, la diversité d'aptitudes les rapprochent, ils se groupent : les villes se fondent ; et les villes se font entre elles la même guerre que les hommes se faisaient précédemment entre eux.

Mais la loi victorieuse de la guerre, la loi pacifique des échanges rapprochent les cités, les unissent de gré ou de force : les provinces sont constituées.

Il semble que cet effort ait épuisé la vitalité des races anciennes. Elles essayent vainement d'englober les provinces dans une unité supérieure. La Grèce en meurt et Rome elle-même succombe à la tâche, tandis que dans l'écroulement d'un monde, les royaumes d'Asie semblent seuls témoigner, par leur énigmatique unité, d'une civilisation antérieure et supérieure.

Le rideau tombe là. Le premier acte de l'humanité est joué. Les barbares, dont le nombre et l'origine sont encore des problèmes irrésolus, envahissent les sols antiques. Tout est bouleversé, tout est ruine, tout est chaos. Dès que les ténèbres se dégagent, dès qu'il est permis d'apercevoir quelque chose dans la confusion du tumulte, l'humanité reprend à l'endroit précis où elle s'était arrêtée : à la constitution des provinces. Il semble qu'elle ait pu reculer jusque-là, pas plus loin ; et c'est de ce terme où avait fini le monde ancien, que le monde moderne reprend sa marche en avant.

Restons en France : les provinces tendent à s'assimiler une civilisation commune : celles du centre s'y soumettent plus facilement ; celles des extrémités sont plus rebelles, comme si le sang qui part du cœur mettait plus de temps à arriver jusqu'à elles.

Elles cèdent pourtant. Le Breton n'appelle plus Français l'habitant des provinces voisines pour le distinguer de lui. Tous deux sont Français, et, sous l'effort du temps et des événements, les nuances qui distinguent encore les habitants de nos diverses provinces vont s'affaiblissant graduellement, jusqu'à devenir insensibles : l'unité territoriale de la France est faite.

Ce travail d'unification s'est opéré partout : pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, pour la Russie ; plus récemment — les plus jeunes de nous en sont contemporains — pour l'Italie et pour l'Allemagne. La Pologne, qui n'a pu le faire, en est morte et la Turquie s'en va pour les mêmes causes.

La géographie du monde actuel étonnerait bien nos ancêtres ; ils l'auraient cru impossible comme nous croyons impossible toute modification profonde qui lui serait apportée, tant l'orgueil de l'homme qui ne vit que de provisoire, a besoin de se flatter que tout ce qui l'entoure, tout ce qu'il fait est définitif et lui survivra éternellement.

Mais de quel droit poser un signet sur la page où nous cessons de lire et pourquoi croire que tout mouvement s'arrête à nous ? La loi dont nous avons surpris les manifestations incessantes est implacable comme toutes les lois. Il faut aller jusqu'au bout de son action.

Ce qui s'est produit pour l'homme, pour les cités, pour les provinces se produira inévitablement pour les nations, telles qu'elles sont constituées aujourd'hui et se produira par deux sortes de phénomènes : les révolutions politiques et les révolutions sociales.

Il dépend de la Maçonnerie de hâter la première de ces révolutions, qui doit constituer à la tête de chaque Etat un gouvernement de même origine, de même allure, république ou monarchie parlementaire.

La chose semble une chimère ; mais qu'on réfléchisse aux changements survenus dans le monde depuis quatre-vingts ans, et l'on se prendra peut-être à penser que le XIX^e siècle, si fécond en bouleversements, en cataclysmes, en changements et dont l'action politique, économique et scientifique sera si puissante sur la postérité, on pensera que ce XIX^e siècle ne sera pas fini depuis longtemps que ce qu'on traite aujourd'hui de chimère sera un fait réalisé.

On a jugé Galilée, car on le considérait comme un novateur inspiré du diable. Qu'eût-on fait à Edison, qui transporte les mots parlés sur un fil ? à Renard et à Krebs qui font entraîner les hommes dans les airs ; à Nordensfeld qui veut les entraîner sous les mers ; aux inventeurs de la vapeur, du gaz, de l'électricité, à tous ceux dont les découvertes géniales ont bouleversé la face du monde en moins d'un demi-siècle ? Après eux, il n'y a plus aujourd'hui ni novateurs impies, ni utopistes chimériques.

Le rêve d'aujourd'hui est la réalité de demain. Mais il faut qu'une force s'emploie pour activer les échanges, les communications d'idées de peuple à peuple, les préserver de toute atteinte, et en semer dans chaque nation le germe fécond.

Cette force, nous l'avons vu combattre tout ce qui pouvait paralyser le progrès ; nous l'avons vu, au sein de la société moderne, faire triompher une plus équitable rédaction du Contrat social, et s'entremettre entre nations pour faire abattre

les barrières qu'une politique rétrograde élève entre elles.

Faisant encore un pas de plus, elle interviendra certainement dans les rapports de peuple à gouvernements, pour préparer, grâce à l'unité de gouvernement, la fusion des races par une révolution sociale où son rôle ne sera pas moins utile et noble.

La Neutralité du Clergé

On sait la part que le clergé de toute robe a prise aux élections. De ce chef, plusieurs évêques entre autres, celui d'Autun, vont, dit le *Siècle*, être déférés aux tribunaux.

Voici quelques exemples de la façon dont le clergé a su pratiquer cette neutralité si inutilement recommandée par M. Goblet, et qui, pourront venir grossir le dossier du procès qu'instruit en ce moment l'opinion publique :

L'évêque de Viviers a adressé une lettre circulaire dont le dispositif devait être communiqué aux fidèles, en chaire, sur l'expresse recommandation de l'évêque.

Dans cette circulaire, l'évêque proteste contre ceux qui veulent « substituer les prétendus droits de l'homme aux véritables droits de Dieu. » Dans ce long réquisitoire que nous ne pouvons analyser dans toutes ses parties, on remarque surtout le passage relatif à l'action.

Il ne faut pas que les réactionnaires restent inactifs. Ce serait, dit l'évêque, « une défection morale et presque une trahison ». Plus loin, il veut que ses coopérateurs ne laissent pas envahir leur domaine, qui est de défendre les intérêts de Dieu « sans avoir fait entendre leur légitimes protestations, sans avoir éclairé la conscience de leurs fidèles ».

La *Semaine Religieuse* du diocèse, qui se publie avec l'autorisation et le patronage de l'évêque, publiait en même temps le plus injurieux des factums contre les députés sortants, Bizarelli, Jules Roche, etc.

Dans le Béarn, les prêtres ont mené une vigoureuse campagne, parlant aux hommes, de ruine et de misère terrestres ; aux femmes de damnation éternelle.

La veille du vote, dit l'*Indépendant de Pau*, il y a eu, en Béarn seulement, des milliers de scènes conjugales où le fanatisme, puisé au confessionnal, a éclaté dans toute sa violence.

Dans le Finistère, mieux encore : « Les prêtres, raconte un habitant du département, les prêtres défendaient aux femmes mariées d'avoir des rapports avec leurs maris, si ceux-ci ne votaient pas bien. »

A Rupt, (Vosges), voici le *fac simile* d'une brochure qui a été répandue à profusion et qui portait en italique : *Cette feuille a été revue par un de NN-SS. les évêques.*

Cœur miséricordieux de Jésus, sauvez-nous !
AUX CHRÉTIENS Ici un cœur EN GÉNÉRAL
surmonté
Et aux membres d'une croix des commun. relig.

Les élections qui vont avoir lieu le 4 octobre sont bien loin d'être simplement politiques ; elles sont la *lutte décisive pour le bien et le mal, pour la vie et la mort, Jésus-Christ et le démon...*

Et le document continue sur le même ton, engageant tous les braves gens à bien voter et surtout à « bien payer ». Il était du reste répandu dans la France entière, car on avait expressément recommandé de le publier et même de le réimprimer.

Ce violent appel aux passions réactionnaires, *revu et approuvé* par un évêque, prouve assez avec quelle haine le haut clergé a déclaré la guerre à la République.

Dans le midi, mêmes démonstrations, cette fois dans le genre surnois.

Voici la pastorale adressée par l'archevêque de Bordeaux au clergé de son diocèse :

ARCHEVÊQUE
DE BORDEAUX
—
Secrétaire

Monsieur le curé,
Bien qu'il ne soit pas dans notre caractère de nous immiscer dans les débats de la politique, il est cependant des circonstances où notre abstention serait une faute, parce que nous manquerions aux devoirs sacrés qui nous sont imposés, en ne défendant pas la religion partout où elle est attaquée.

Or, jamais, jusqu'à présent, les principes divins n'ont été en butte à plus de calomnies et de persécutions. Notre sainte Eglise est assaillie de toutes parts, nos ministres chassés des écoles, des hospices, de l'armée, et les chrétiens doivent accepter sans se plaindre le joug des athées dévastateurs.

Il est de notre devoir de ministres du Christ de veiller à la conservation des saintes idées que l'on cherche à détruire et de travailler à la délivrance de la société chrétienne persécutée, en donnant aujourd'hui nos voix de citoyens et de fils de la France aux hommes qui se proposent de sauver l'honneur de la France et notre sainte religion.

Il résulte des termes de la pastorale de l'archevêque, que les autres, c'est-à-dire les républicains, se proposent de ruiner l'honneur de la France.

Le clergé, en engageant la lutte avec une violence qui ne peut être dépassée, ne justifie-t-il pas l'opinion de ceux qui croient qu'il n'y aurait rien à perdre à prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

EMPEREUR, PAPE ET ROI

Les journaux cléricaux sont dans la jubilation ; ils exultent, ils triomphent. La décision des deux rois ulhans, du vieux Guillaume et du jeune Alphonse, prenant le Souverain Pontife pour arbitre de leur différend, leur inspire des hymnes d'allégresse, auprès desquels le cantique des cantiques n'est qu'une psalmodie funèbre.

Dans la petite comédie montée et interprétée par cette trinité de farceurs, ils voient, ils s'appliquent à voir un *hommage rendu à l'influence personnelle de Sa Sainteté, à la puissance morale de la papauté.*

Cela leur rappelle les *fastes des siècles passés, alors que les princes en appelaient aux papes pour être jugés dans leurs litiges.* Cela leur rappelle Canossa et cet empereur allemand, Henri IV de Franconie, balayant la poussière de son front aux pieds d'un autre inflexible

L'*Osservatore romano* y voit même, toujours patriotes ces cléricaux, le rétablissement prochain par le chancelier du pouvoir temporel et le désaveu de la politique nationale de l'Italie.

Aujourd'hui, ce n'est pas le Saint-Empire qui s'humilie, c'est Sa Majesté très catholique qui sacrifie au désir de garder sa couronne la dignité du peuple espagnol : celui-ci s'en souviendra.

Quant au prince allemand et à son chancelier de fer, gens peu mystiques de leur nature, ils n'ont vu là qu'un expédient habile pour sortir d'un mauvais pas, sans autre issue qu'une guerre douteuse et la chute du roitelet leur vassal. En même temps, ils se sont concilié le successeur de Saint-Pierre. Au moment où, discrédité, raillé, oublié par tout le monde, ce Pontife souverain, dont l'Europe, avec une unanimité touchante, refuse les pièces comme fausse monnaie, allait disparaître submergé par l'indifférence universelle, et rejoindre dans l'oubli le Pape des fous, son collègue d'innocence et joyeuse mémoire, ils l'ont ressaisi et repêché, ils ont replacé ce souverain rain fantôme de roi sur son simulacre de trône ; et, comiquement imperturbables, avec un sérieux de clowns anglais, ces deux pince-sans-rire se sont agenouillés devant lui, aux yeux de l'Europe ébahie, et ils lui ont dit : Seigneur, examinez et jugez.

Quel triomphe !
Que les cléricaux voient dans cette burlesque parade un hommage à leur Maître, nous y consentons, mais il nous est permis de nous demander, nous qui ne voyons pas pour la première fois cette union du goupillon et du sabre, ce casque enté sur cette tiare, il nous est permis, dis-je, de nous demander quels sont les trucs cachés de la comédie qu'on nous donne, de quel prix le Saint-Père doit payer le lustre inattendu dont on l'environne, en un mot, quel mauvais coup se prépare. Avec son omniscience d'infailible, il examinera et il jugera. Il examinera les droits de l'Espagne et de l'Empire. Examinera-t-il aussi ceux des indigènes inoffensifs qui peuplent les îles, objet du litige ?

D'après une théorie généralement admise, nous avons le devoir de leur dispenser la civilisation à profusion, c'est ce qui légitime la conquête. Ils ont, eux, le droit de la recevoir

Ils seront civilisés ! les seront-ils à la façon des Mexicains par les compagnons de Cortez ou à la façon des Livoniens par les chevaliers teutooniques ?

Politici certain et adhc sub judice lis est

Telle est la décision que le monde, sauf cependant ces malheureux et court-vêtus intéressés, attend avec une respectueuse impatience.

PROTESTANTS ET CLÉRICAUX

Protestants et cléricaux ont conclu, en vue des élections, une scandaleuse alliance qu'il importe de dévoiler.

Ils s'en sont donné des gages dans le pays le plus catholique et dans le pays le plus protestant de la France, à Lyon, et dans le Gard, à Nîmes. Et quels sont les hommes qui ont conclu cette alliance ?

Sont-ce des religieux d'un esprit tiède, pour qui le passé est bien mort et à qui les querelles de religion semblent si indifférentes, qu'elles sont à leurs yeux comme si elles n'étaient pas ? Catholiques et protestants que le hasard a fait tels et qui n'ont pas changé, par habitude, sans s'en soucier autrement, n'ont rien entre eux qui les empêche de s'unir, quand le calcul politique ou l'intérêt personnel les y portent. Mais l'union entre catholiques dévots et protestants bigots semble être défendue comme le pater aux ânes, car leur religion même le leur interdit.

Comment un catholique fervent, un de ceux qui se reconnaissent dévotement au Syllabus, pourrait-il sans arrière-pensée tendre la main à ces hérétiques que l'Eglise maudit dès leur naissance jusqu'à leur centième génération, que les journaux cléricaux rendent en partie responsables de ces effroyables et sataniques triomphes de la conscience et de la raison, et qu'ils conspuent quotidiennement à l'égal des Francs-Maçons ?

Et comment ce protestant pratiquant, qui conserve le culte des aïeux égorgés dans les guerres de religion, qui a me sa foi, parce que ses pères ont souffert et sont morts pour elle, peut-il aller sans sacrilège vers les descendants de leurs persécuteurs, vers ceux qui, à trois siècles de distance, justifient les excès commis, les glorifient et regrettent seulement « qu'on ait brûlé tous les livres et non toutes les personnes ? »

Ces alliances contre nature entre fanatiques

des deux religions aboutissent toujours à des St-Barthélemy, où les protestants sont les dupes de leurs trop perfides alliés. Que la grande masse protestante laisse donc à certaines personnalités remuantes et ambitieuses la mission de défendre les listes cléricales pour s'y faire admettre.

L'esprit religieux ne saurait autoriser de telles compromissions ; et nous aimons à croire que le protestant honnête et désintéressé, se défiant du piège qu'on lui tend, laissera là une alliance dont la tentative ne dit rien qui vaille.

Sa conscience, sa religion, le culte du passé lui défendent de voter pour les candidats des sacristies, les pires ennemis de la foi qu'il veut conserver.

Toujours la Franc-Maçonnerie

Il n'est pas de mesures administratives gênant le système d'extension, origine de la puissance du catholicisme qui ne soient, avec une persistance perfide, attribuées à la Franc-Maçonnerie. On lit dans l'*Echo de Fourvière*, spécialement consacré, comme le *Pèlerin*, aux attaques contre les sociétés de libre examen et au récit des miracles les plus fantaisistes de Lourdes et autres lieux saints, la note suivante :

Depuis quelques années, la franc-maçonnerie locale poursuit un double but au sujet de l'hospice de Pélussin, fondé, construit, doté, soutenu par les largesses de bienfaiteurs soigneusement éliminés de son administration, depuis que des hommes néfastes veillent à nos destinées et à nos intérêts avec la sollicitude qu'on leur connaît. Ce double but, c'est l'expulsion du personnel religieux et la ruine de l'hospice.

Le premier but est aujourd'hui atteint. Les Sœurs de Saint-Charles, depuis quarante ans consacrées au service des malades, par la volonté expresse et la confiance absolue des bienfaiteurs, victimes de la persécution la plus injuste, viennent de se retirer, rappelées par l'autorité supérieure. Leur dignité chrétienne, leur honneur religieux n'étaient plus en sûreté au contact d'hommes sinistres, les poursuivant sans cesse d'insinuations méchantes, de basses avanies, de calomnies odieuses semées dans l'ombre avec une persistance infernale. La population tout entière de la religieuse paroisse de Saint-Jean de Pélussin proteste contre l'infamie de cette persécution. Elle accompagne les très dignes et très honorées Sœurs de ses larmes et de ses regrets, et leur envoie le témoignage d'une reconnaissance impuissante à cette heure, mais que rien n'arrachera de son cœur. Elles reviendront, nos Sœurs Saint-Charles, à l'heure que Dieu a marquée, mais qui sonnera bientôt, nous l'espérons.

Cette heure qui doit sonner bientôt, cet avenir prochain qu'on espère, c'est celui que le succès d'un premier tour de scrutin fait espérer au parti religieux ; cet avenir serait la reprise de cette politique d'invasion qui est le véritable caractère du catholicisme militant.

LES INFIRMIÈRES RELIGIEUSES

La violence des expressions employées contre les francs-maçons dans l'article précédent, lorsque la franc-maçonnerie n'a aucune part à prendre dans les faits relatés par l'*Echo de Fourvière*, justifie amplement la forme vive et nette de l'article qu'un de nos amis nous adresse. Nous ne songions pas à aborder cette question, et nous ne l'aurions pas fait, si la note du journal religieux n'amenait tout naturellement la publication d'opinions qui ont droit à trouver leur place dans un journal de libre examen, et qui se produisent à propos, en réponse à une injuste attaque.

Le dévouement ! C'est, avec l'horreur du mensonge, ce qu'il y a de plus beau dans la nature humaine. Le courage du dévouement, le courage de la vérité peuvent être récompensés par la conscience ; mais ils n'ont jamais, jamais, les récompenses pour mobile. Ce qui rend ces vertus admirables, c'est au contraire le désintéressement absolu de celui qui les pratique.

Je dis la vérité parce que c'est la vérité ; je fais le bien parce que c'est le bien ; je me dévoue parce que c'est beau de se dévouer. Je fais ce que je dois, c'est ma religion. Adviene que pourra.

Ah ! me direz-vous, vous ne croyez pas en Dieu, vous ne serez pas sauvé. C'est vous qui le dites. Eh ! bien, je n'ai pas peur. Je suis le *justum ac tenacem virum*. Cette terre peut se réduire en poussière dans l'immensité ; je ne tremblerais pas si j'ai fait mon devoir. *Impavidum ferient ruinae* ! Ne me menacez donc pas du jugement dernier. Ne me menacez pas de la colère de Dieu. Si quelqu'un devait, à la fin de ce monde, s'épouvanter devant votre Dieu, non ! ce ne serait pas moi. Car j'irais alors loyalement, la tête haute, vers Celui qui est toute justice, et je lui dirais : « Je me suis trompé ! »

Dites, Oserait-il me damner ? S'il me damnait, je serais plus Dieu que lui.

Le dévouement est une vertu humaine. Que les sectes religieuses s'efforcent de s'arroger le monopole de cette grande vertu, nous le concevons ; mais tant qu'il y a émulation pour le bien, nous applaudissons sans réserves.

Qu'elles viennent dire : « Nos adeptes seuls ont du dévouement », elles commettent une grossière erreur de fait. Qu'elles jettent donc les yeux autour d'elles ; elles seront amèrement désillusionnées. Avant toute religion, il y a chez l'homme le sentiment du beau, du vrai et du bien. L'humanité serait perdue si les religions avaient le monopole de la notion du devoir.

Quand les sectes religieuses affirment : « Nos adeptes seuls peuvent avoir du dévouement » ; elles n'expriment qu'une opinion ; ce sont elles qui le prétendent, et leur vif désir que cette opinion soit un axiome la leur fait prendre pour une vérité démontrée. La théorie les absorbe alors à tel point qu'elles méconnaissent les faits quotidiens qui lui donnent heureusement le plus éclatant démenti.

Le dévouement est essentiellement désintéressé. L'homme qui dit : « Si vous me donnez cent sous, j'arrêterai ce cheval emporté », ne peut pas faire acte de dévouement. Mais encore peut-on se passer de cent sous. L'homme bien pénétré qu'il court à une éternité de peines effrayantes, bien persuadé que pour s'y soustraire ou pour accroître la félicité éternelle qui l'attend, il n'a qu'à faire quelques petits sacrifices sur la terre, cet homme-là ne peut pas hésiter. Ne sacrifie-t-on pas une jambe pour sauver tout son corps ?

Entre deux maux, choisir le moindre, ou « donnant donnant », sont des principes à la portée des intelligences, même les plus grossières. C'est de l'instinct.

Le dévouement qui a le salut pour mobile, c'est de la peur, c'est de l'égoïsme, c'est un calcul intéressé, ce n'est plus du dévouement.

Vous nous dites : « Beau ou de nos infirmières religieuses sont des anges de dévouement ». Certes, je n'y contredis point ; et encore une fois, s'il n'en était pas ainsi, ce serait à désespérer de la nature humaine. Oui, il y a beaucoup de femmes qui se dévouent. Il y a des libres-penseuses ardemment dévouées ; et je ne vois pas pourquoi les sectes religieuses ne mettraient pas en évidence les dévouements qu'on peut rencontrer chez elles ; n'est-ce pas de *bonne tactique*, si ce n'est pas de grande modestie ? A mes yeux, c'est toujours un bon et grand exemple.

Mais si, par un syllogisme boiteux, vous ajoutez : « Voyez quels dévouements les religions enfantent ! » ou bien : « Il n'y a que des religions, qui puissent faire naître de pareils dévouements », je proteste au nom de la Vérité ; je proteste contre cette usurpation ; je proteste contre cette exploitation à votre profit de la plus noble des vertus *humaines*. Non, le dévouement ne dépend ni des dogmes, ni des conciles ; il ne dépend pas de la Bible, il ne dépend pas des religions. Vous n'en avez pas le monopole. Le dévouement est humain.

Toutes les fois que vos infirmières religieuses agissent par religion, elles ne sont plus désintéressées ; elles comptent sur une grosse rétribution dans le ciel. Or le dévouement est, avant tout, désintéressé, sinon il n'existe pas.

Toutes les fois que vos infirmières religieuses se dévouent réellement, ce n'est pas comme religieuses, c'est comme femmes. Alors je salue ; alors j'applaudis ; alors mon admiration les accompagne comme elle accompagne la femme de l'ouvrier, la vaillante ménagère qui n'est pas en vue, qui n'est pas sur un théâtre, qui n'a pas les bruyants applaudissements de toute une secte et qui lutte chaque jour contre la misère pour lui arracher la nourriture de ses enfants, le pain de demain ; comme elle accompagne l'héroïque ouvrier qui porte en silence le poids du jour pour élever dignement sa nombreuse famille sans l'aide de l'Assistance publique.

Non ! Il n'y a pas de dévouement religieux. Mais il y a le DÉVOUEMENT.

Respect à la Loi

On lit dans le *Nouvelliste de Lyon*, sous le titre *les laïciseurs dans l'Ain*, le récit de l'expulsion des Frères des Ecoles chrétiennes de Meximieux, à l'en-

seignement desquels la municipalité avait résolu, paraît-il, de substituer l'enseignement laïque, selon son droit incontestable.

Ces parfaits chrétiens, à qui leur religion et leurs vœux spéciaux devraient commander la résignation et la modestie, ont préféré donner l'exemple du scandale et de la résistance à la loi, en soutenant un siège en règle contre les autorités de la commune.

Simple frères de la Doctrine chrétienne, ils ont voulu être traités en jésuites et en capucins.

Mais un fait plus grave mérite d'être relevé : « Les honneurs de la journée, dit le *Nouvelliste*, reviennent au sexe prétendu faible, les femmes ont vaillamment pris la défense de nos insultateurs religieux. Une jeune fille s'est signalée par un fait qui mérite d'être relaté. Elle a administré une magnifique paire de soufflets à l'un des argousins, chargé d'enfoncer une porte de l'Ecole congréganiste. »

Cette jeune fille a de qui tenir. Une duchesse authentique et de vieille race, M^{me} de Chevreuse, n'a-t-elle pas donné l'exemple en frappant un gendarme au visage, lors de l'expulsion des bons Pères ?

La presse religieuse tout entière n'a-t-elle pas trouvé le fait admirable et digne d'éloges ?

Jeune fille, que ces lauriers ne vous empêchent pas de dormir.

En France, pays de courtoisie, une femme peut faire à bon marché l'héroïne avec les représentants de la loi — ils ne risqueront pas. — Cela n'empêche pas quelquefois d'être une mauvaise mère, de semer, par ses intrigues, la haine et la discorde au sein de sa propre famille, de faire mourir ses enfants de douleur, après les avoir désunis et déshonorés.

Le fanatisme comme tous les vices est plus laid encore chez la femme que chez l'homme, et je le crois exclusif de beaucoup d'autres qualités généralement requises chez une honnête femme et une bonne ménagère.

Les époux, jeune fille, y réfléchirez. Ils pourront se demander l'origine et la raison du pieux enthousiasme, du saint délire qui vous a fait si énergiquement défendre ce martyr récalcitrant. Si encore ça avait été une sœur !

Vous me direz que ce ne sont pas des hommes, et sincèrement je voudrais vous croire, mais les chiffres ont leur éloquence et les statistiques relevées aux greffes des Cours d'Assises, nous montrent hélas ! trop le contraire.

Ceci est d'une fâcheuse imprudence ; vous avez voulu jouer la Jeanne d'Arc.

La pauvre et sainte illuminée constitue une exception ; tout le monde ne peut aspirer à lui ressembler : — sa foi à elle, c'était son patriotisme, c'était l'honneur sacré de la France. Les seuls gendarmes qu'elle ait battus étaient Anglais.

Et les cléricaux du temps, qui sont ceux de tous les temps, l'ont brûlée.

UN PEU D'HISTOIRE

A l'occasion des élections, on répand à profusion dans les campagnes une petite brochure intitulée : *Cultivateurs et Députés* et signée : *Un Paysan* :

Ce paysan trouve que tout est mal sous la République et qu'il n'est plus possible aux cultivateurs de vivre sous un tel régime. Si c'était seulement comme il y a dix ans ! Mais depuis que le pouvoir personnel a dû céder devant la représentation nationale, rien ne va plus ; depuis que les républicains ont eu l'audace de vouloir

administrer la République, les blés ne poussent plus sans beaucoup d'engrais, la vigne a le phylloxera, les fourrages sont très chers parce que les prés ne verdissent plus.

Aussi, ce brave paysan éprouve-t-il le besoin de jeter un regard attendri vers le passé, vers les beaux jours de cette monarchie sous la domination de laquelle on ne connaissait ni la gelée, ni la grêle, ni le phylloxera.

Ecoutez : Sully, le ministre d'Henri IV, disait : « *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'Etat* », et le bon roi ajoutait : « *Je veux que chaque paysan puisse mettre la poule au pot le dimanche.* »

En demandons-nous davantage aujourd'hui ? Non certes, nous demandons seulement à gagner notre pain et notre pauvre vêtement.

Certes, ce brave paysan n'est pas trop exigeant ; mais je voudrais bien savoir si, sous la monarchie, même celle de celui qu'on s'est plu à considérer comme le meilleur des rois, le paysan était bien plus heureux que maintenant. Voyons un peu.

Quatre ans seulement après la mort d'Henri IV, alors que les mesures fiscales prises par ce roi étaient encore en vigueur, le 14 octobre 1614, se réunirent les États-Généraux.

Les réclamations du Tiers-Etat portaient surtout sur la surcharge de la paulette (une invention de Henri IV), la réduction des tailles et la suppression des pensions dont il était fait un scandaleux abus.

Un des orateurs les plus écoutés du Tiers-Etat, le véritable porte-parole du troisième ordre, fut Jean Savaron, lieutenant-général de la Sénéchaussée d'Auvergne, homme d'un grand savoir et d'un caractère énergique. Il termina par les paroles qu'on va lire, un discours à la fois ferme et modéré à l'adresse de la noblesse :

« *Retenez, Messieurs, dans le mérite de vos prédécesseurs, et puis les portes vous seront ouvertes aux honneurs et aux charges. L'histoire nous apprend que les Romains mirent tant d'impositions sur les Français, qu'enfin ils secouèrent le joug de leur obéissance, et par là jetèrent les premiers fondements de la monarchie française. LE PEUPLE EST SI CHARGÉ DE TAILLES, qu'il est à craindre qu'il n'en arrive pareille chose.....* »

Quelques jours après, à la tête d'une députation du Tiers-Etat, il se rendit chez le roi, et lui dit :

« *Que diriez-vous, si vous aviez vu dans votre pays de Guyenne et d'Auvergne les hommes paître l'herbe, à la manière des bêtes ? Cette nouveauté et misère inouïe en votre Etat ne produirait-elle pas dans votre âme royale un désir digne de votre Majesté, pour subvenir à une calamité si grande ? et cependant cela est tellement véritable, que je confisque à Votre Majesté mon bien et mes offices, si je suis convaincu de mensonge.* »

Quelle belle prospérité et comme les paysans étaient heureux sous la monarchie !

Maintenant, quel était l'état de la France sous le règne du grand roi Louis XIV et surtout pendant cette période à jamais célèbre, où Louvois et le Père Letellier gouvernaient notre pays. Ce ne sera plus un orateur du Tiers-Etat qui se fera l'avocat ému et courageux du peuple, mais bien un prêtre, un évêque. C'est Fénelon lui-même, qui, dans une lettre au roi, écrit ceci :

« *Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. LA FRANCE ENTIÈRE N'EST PLUS QU'UN GRAND HÔPITAL DÉSOLÉ ET SANS PROVISION. La noblesse dont tout le bien est en décret, ne vit plus que*

de lettres d'Etat. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent et qui murmurent.

« C'est vous-même, sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras : car tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons.... »

Ces deux exemples suffisent, je crois, à montrer quelle prospérité inouïe la monarchie, chère à notre paysan conservateur, a donnée à la France.

Paysans, cultivateurs, en face de ces hommes, en face de ces conservateurs qui regrettent le passé, un passé tout de privilèges pour les grands, d'exactions pour le peuple, vous, vous souviendrez que c'est la Révolution qui vous a donné avec la Liberté, le morceau de terre qui vous nourrit, vous et les vôtres ; que c'est elle qui d'esclaves vous a fait hommes.

LES MYSTÈRES MAÇONNIQUES

On traite les Francs-Maçons de conspirateurs, on parle des « mystères » de leurs réunions et les journaux religieux effrayent les bonnes gens par mille récits de fantaisie sur la Franc-Maçonnerie, il est bon de mettre un terme à cette fantasmagorie pieuse, de répondre aux allégations d'une récente encyclique accusant les Francs-Maçons de faire disparaître si adroitement leurs ennemis que la justice ne trouve point de trace de leurs corps.

Une comparaison entre les règles mystérieuses dans les Loges et les couvents ne sera pas hors de propos, et nous pourrions satisfaire en même temps ceux de nos lecteurs qui ont la curiosité d'être conduits dans nos temples, au moins pour assister à quelques tenues blanches de nos fêtes maçonniques.

UN TRAVAILLEUR AVOCAT

Dans les nombreuses communications, brochures, lettres et articles qui nous sont envoyés, prenons aujourd'hui un opuscule intitulé : *Aux électeurs ouvriers de la Loire et du Rhône, le programme démocratique radical ; la réforme sociale et la question politique, par un travailleur.*

Le titre qui s'allonge en caractères variés, attirant au mieux l'attention par une adroite combinaison typographique, disposée sur papier rouge, nous a donné le désir de feuilleter cette brochure. Nous avons couru d'abord à la signature, curieux de connaître le « travailleur » qui l'envoyait au « Franc-Maçon ». Le travailleur signait son livre : C. L... , avocat.

Nous connaissons des avocats travailleurs, ce sont ceux qui préparent leurs dossiers consciencieusement dans leur cabinet au lieu de parcourir les pièces au dernier moment, à l'audience, pendant que leurs confrères plaident l'affaire précédente, mais nous n'avons jamais vu de « travailleur » qui soit avocat.

Non point, certes, qu'on ne puisse peut-être rencontrer un ouvrier, un « travailleur », vivant de son travail manuel, quoique muni d'un diplôme de licencié en droit ; mais, lorsque ce licencié a prêté serment devant un tribunal, est « avocat » et plaide pour la veuve et l'orphelin ou se consacre au mur mitoyen ainsi qu'aux clients de police correctionnelle ou d'assises, on n'imagine point qu'il cumule ces professions et fait, à la fois, œuvre de travailleur et d'avocat. Et la pensée de lire les élocutions d'un travailleur avocat, qui fournirait à la fois comme ouvrier menuisier, par exemple, d'excellentes planches à son client, et, quittant le rabot pour le code, le conseillerait ensuite prudemment sur les difficultés

Petits Dialogues philosophiques

TROISIÈME DIALOGUE

M^{me} Bonnefoy, jeune et jolie bourgeoise, profite de la semaine des élections pour aller mettre sa conscience en irréprochable état, dans le confessionnal du révérend père Fatutto.

M^{me} Bonnefoy. — Toc, toc !
Le révérend Fatutto (ouvrant son petit judas). — *In nomine Patris...*, commencez votre confession, mon enfant.

M^{me} Bonnefoy. — Mon père, je...
Le révérend Fatutto. — Procédons par ordre. Comment vous appelez-vous, ma chère enfant ?

M^{me} Bonnefoy. — Bonnefoy, Agnès Bonnefoy, mon père.

Le Révérend Fatutto. — Bien, mon enfant. Vous êtes mariée, n'est-ce pas ?

M^{me} Bonnefoy. — Oui, mon père, à M. Bonnefoy, négociant en soierie.

Le révérend Fatutto. — Ah ! oui ! très bien. J'ai entendu, ma pauvre enfant, parler de monsieur votre mari. Il n'accomplit pas ses devoirs religieux.

M^{me} Bonnefoy. — Hélas ! mon père, je ne puis obtenir de lui qu'il m'accompagne le dimanche à l'église.

Le révérend Fatutto. — Tant pis, tant pis, mon enfant. Mais, au moins, dans votre maison, pratiquez-vous et faites-vous pratiquer à votre

entourage les prescriptions de l'Eglise, le maigre du vendredi...

M^{me} Bonnefoy. — J'y ai tâché, mon père, je n'y ai pas réussi : mon mari menaçait de s'en aller dîner au restaurant, j'ai cédé.

Le révérend Fatutto. — Fâcheuse concession. Cependant, je ne la blâmerai pas si elle a aidé à vous conquérir le cœur de monsieur votre mari. Au moins, n'est-il pas contaminé par la lèpre révolutionnaire. Fabricant de soierie, il est certainement bien pensant et il s'apprête courageusement à faire son devoir.

M^{me} Bonnefoy (de plus en plus contristée). — J'ai honte de vous l'avouer, mon père, il est républicain, et, comme ils disent dans leur jargon « anti-clérical. »

Le Révérend Fatutto (bondissant). — C'est un républicain ! Et vous supportez cette iniquité, ma fille ! Passe encore sur sa tiédeur religieuse, sur son indifférence, sur son refus de remplir ses devoirs de chrétien. Mais républicain ! vous n'usez donc pas de votre influence pour changer ses idées politiques !

M^{me} Bonnefoy. — Mon Dieu ! je ne pensais pas que je dusse me mêler des choses de la politique. Je m'occupe de mon ménage, je soigne mes enfants, je tâche de faire un heureux intérieur à mon mari, mais je vous avoue que je suis peu au courant des théories de M. le comte de Paris ou de M. Clémenceau, et, au fond, cela m'est bien égal que mon mari soit républicain ou conservateur, pourvu qu'il fasse bien ses affaires et qu'il m'aime.

Le Révérend Fatutto. — Pauvre enfant ! pauvre enfant ! vrai, vous ne savez pas que votre mari court à sa perte, à la vôtre, à celle

de sa famille ! Le monde qu'il fréquente le plongera infailliblement dans la débauche ! il s'y vaut peut-être déjà.

M^{me} Bonnefoy. — Oh ! pour ça ! je suis sûre que non. Il m'aime bien trop !

Le Révérend Fatutto. — Alors son amour ne durera pas ; il s'affiliera à ces sectes maçonniques où, sous le sceau de leur abominable secret, s'accomplissent des orgies immondes.

M^{me} Bonnefoy. — Mais si c'est secret, comment le sait-on ?

Le Révérend Fatutto. — Un brave jeune homme, nommé Andrieux, nous a tout révélé. C'est une très belle âme qui vient ainsi de se sauver du feu de l'enfer, en méritant la vie éternelle, et, dans ce monde, les suffrages des paysans des Hautes-Alpes. Votre mari est perdu. D'ailleurs, la République va tomber, votre mari verra son commerce ruiné, on l'exilera, on sera peut-être obligé de le sacrifier à la vindicte publique, comme tous ces démagogues qu'il fréquente. Vous seule pouvez l'arracher à ces affreux malheurs.

M^{me} Bonnefoy terrifiée. — Mais comment ?

Le Révérend Fatutto. — En obtenant de lui qu'il vote pour les bons candidats de la bonne liste.

M^{me} Bonnefoy. — Il ne voudra jamais.

Le Révérend Fatutto. — Vous insisterez, vous parlerez en épouse, en mère.

M^{me} Bonnefoy. — Mais il m'enverra promener.

Le révérend Fatutto. — Alors, pour vous, plus que le grand moyen.

M^{me} Bonnefoy. — Il y a donc un grand moyen.

Le révérend Fatutto. — Infaillible ; mais il faut du courage, beaucoup de courage.

M^{me} Bonnefoy, hésitante. — Et c'est... ?

Le révérend Fatutto, mystérieusement. — Il faut refuser à monsieur votre mari (ici le révérend parle si bas qu'on ne peut plus rien entendre) — voilà !

M^{me} Bonnefoy. — Mais mon père, je ne pourrai pas.

Le révérend Fatutto. — Il le faut !

M^{me} Bonnefoy. — Il ne me le pardonnera pas.

Le révérend Fatutto. — S'il vous aime, il cédera bientôt.

M^{me} Bonnefoy. — Mais c'est odieux !

Le révérend Fatutto. — Sans cela, pas d'absolution.

M^{me} Bonnefoy. — Grand Dieu !

Le révérend Fatutto. — Pas d'absolution, la damnation éternelle, ou le sacrifice que le ciel exige de vous. — Choisissez.

M^{me} Bonnefoy. — Hélas ! j'obéirai, mon père.

Le révérend Fatutto. — Je reconnais là votre bon sens et votre ferveur. — Je vous donne l'absolution.

M^{me} Bonnefoy. — Mais je n'ai pas dit mes péchés.

Le révérend Fatutto. — Dieu sait tout et je suis son ministre ; le bulletin de vote de votre mari sera plus agréable au ciel que la plus longue confession. Absolutionnem... (ici le révérend se met à remuer les babouines, comme un orang-outang qui croque des noix, l'absolution est donnée, et M^{me} Bonnefoy, le cœur léger et l'esprit raffermi, court entreprendre le siège de son mari qu'elle a promis de réduire par la famine). — Amen.

